



SÉCURITÉ
Nouvelle réglementation des EDPM
p.05



HOMMAGE
Jean-Luc Despax nous a quitté
p.12



TRAVAUX
Lancement du projet îlot du temple
p.16

LA VOULTE

SUR RHÔNE



« NOTRE ÉCOLE, FAISONS-LA ENSEMBLE »

p.09



Intermarché leDRIVE

Ouvert tous les dimanches du 25 Juin au 20 Aout



Du lundi au jeudi :

8h30-19h30

Du vendredi

au samedi :

8h30-20h

**Ouvert tous
les dimanches du
25 juin au 20 août**

ZI Jean Jaurès
70, rue Louis Pasteur
07800

**LA VOULTE
SUR RHÔNE**

Tél : 04 75 85 18 08



station service
24h/24



lavage rouleaux
anti-rayures



e-drive



parking
place extra large



gaz



location
de véhicules

Optique
CONSTANT
une marque d'attentions



IKKS
PARIS



Eden Park
PARIS



C.C. INTERMARCHÉ - 07800 LA VOULTE

☎ 04 75 43 53 78 • lavoultelouispasteur@leslunetiers.fr

Prenez vos rendez-vous en un clic sur :

Doctolib

SOMMAIRE

P3 - EDITO

P5 - LA VOULTE EN TOUTE TRANSPARENCE

Sécurité & Citoyenneté

P6 - MIEUX VIVRE À LA VOULTE

Santé & Solidarité • Enseignement
& Enfance • Travaux • Retour sur •
Hommage • Vie Associative • Sport

P16 - AMÉNAGER LE TERRITOIRE VOULTAIN

Aménagement urbain • Travaux •
Économie

P18 - BRÈVES POLITIQUES

P20 - L'INFO' EN PLUS !

Éditeur de la publication :

Commune de La Voulte-sur-
Rhône

Directeur de la publication :

Bernard Brottes, Maire de La
Voulte-sur-Rhône

Rédaction : Mairie

Réalisation maquette : Service

Communication de la mairie

Impression & Régie publicitaire :

AF Communication

Crédit photos : Mairie,

Département de l'Ardèche,

Orcavou

VOTRE PUBLICITÉ DANS

NOTRE MAGAZINE

AF Communication

Chef de publicité

Tél. 04 75 51 88 40

Mobile 06 60 52 35 73

JOINDRE LA MAIRIE :

9 rue Rampon

Tél : 04 75 62 40 44

E-mail : mairie@lavoulte.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi & vendredi :

8h30 - 12h & 13h15 - 17h

Mardi & jeudi : 8h30 - 12h & 13h15 - 18h



CHÈRES VOULTAINES, CHERS VOULTAINS,

C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que nous avons appris le décès de deux figures emblématiques de la Voulte-sur-Rhône.

- Jean-Luc Despax, ancien Directeur de l'école des cités qui était très impliqué dans la vie sociale et associative,
- Monique Vialar ancienne infirmière et sapeur-pompier très appréciée de tous pour son professionnalisme.

Le conseil municipal et moi-même adressons une pensée chaleureuse à leurs familles.

Cette année nous avons vécu une canicule tardive mais intense avec des records de chaleur, la municipalité avec le CCAS ont donc remis en place des mesures d'urgence avec les appels aux personnes fragiles ainsi que l'ouverture d'un point fraîcheur dans la salle du conseil municipal. Nous avons également créé un numéro d'urgence à destination de la population pour palier à tous ces problèmes climatiques.

Avec le peu de pluie que nous avons eu cet hiver et au printemps, les nappes phréatiques ont atteint un niveau exceptionnellement bas et nous avons dû nous adapter à des arrêtés préfectoraux de restrictions d'eau dans l'intérêt de préserver la ressource.

Comme chacun a pu s'en apercevoir, le tarif des énergies ne cesse de grimper et les collectivités comme les ménages ne sont pas épargnées. Afin de continuer sur notre lancée en faveur des économies d'énergies, nous avons

réalisé pour cette année l'isolation extérieure de deux écoles, un article est dédié à ces travaux dans ce magazine.

La période estivale nous a permis de vivre ensemble des moments de convivialité grâce à la sardinade, aux traditionnels feux d'artifice du 14 juillet, au marché nocturne dans la cour du château et au poulet/frites du 15 août qui s'est terminé en beauté avec la venue du MTI tour sur la place Etienne Jargeat.

Nous avons eu également la chance d'accueillir cette année dans le cadre de la tournée « un été en France » le virtuose Gautier Capuçon qui nous a émerveillé lors de deux concerts qui ont connu un énorme succès en attirant de nombreux spectateurs venus pour certains de très loin.

La rentrée scolaire s'est très bien déroulée, je remercie le personnel enseignant, les parents d'élèves, le personnel municipal, qui ont tous travaillé pour le bien de nos enfants et nous avons le plaisir d'accueillir Cécile Cambérabéro Cuscusa qui est revenue à la Voulte sur Rhône prendre la direction de l'école élémentaire des Cités.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne, je reste toujours présent à vos côtés.

Bien à vous,

**Bernard Brottes, Maire de La Voulte-sur-Rhône,
Conseiller Communautaire de
Privas Centre Ardèche**



Menuiserie Bois - Alu - PVC

Fabricant Bois

Parquet - Escalier

Agencement Cuisine

Véranda - Pergola - Portail

« Une équipe de professionnels à votre service »

411 Avenue Marie Curie - 07800 LA VOULTE-SUR-RHÔNE

Tél : 04 75 43 09 73 - Mail : accueil@menuiseriejuet.fr

Site : pierre-juet-menuiserie.fr



Groupama
la vraie vie s'assure ici



BIL'S PEINTURE
RÉNOVATION

1 RUE DES FUSCHIAS
07800 LA VOULTE-SUR-RHÔNE

☎ 06 62 67 70 78 - yansanchez.pro@gmail.com

PEINTURE - CLOISONS - REVÊTEMENT SOLS & MURS - BANDES À JOINT

SÉCURITÉ & CITOYENNETÉ

ATTENTION, RECRUESCENCE D'UN NOUVEAU TYPE D'ARNAQUE À LA CARTE BANCAIRE

Il est important de vous rappeler que :

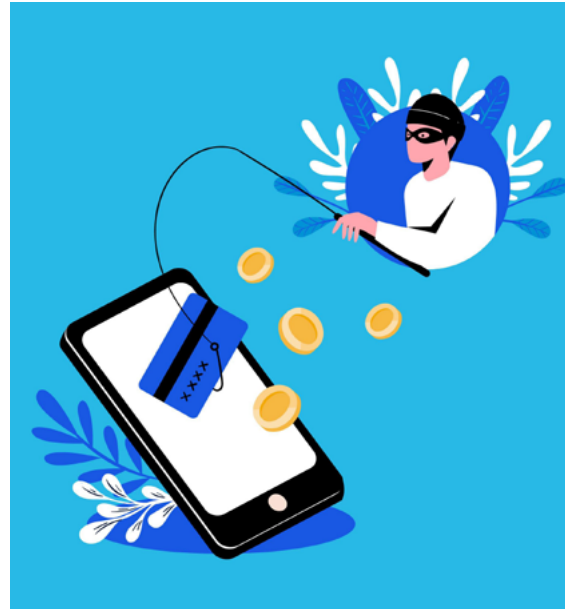
- Votre Pass Sécurité ou code reçu par SMS **ne peut en aucun cas bloquer une transaction** mais uniquement la valider.
- Aucun organisme bancaire n'envoie de coursier dans le but de récupérer votre carte bancaire... **JAMAIS !**

Le nouveau mode opératoire des voleurs : vous recevez un SMS d'un organisme reconnu (Ameli, CPAM, Colissimo...) vous demandant de remplir un formulaire avec vos informations personnelles et bancaires. Une fois rempli, vous recevez un second SMS **usurpant l'identité de votre banque** et présumant une tentative de fraude

à la carte bancaire. Très vite, l'escroc vous appelle et se fait passer pour le service Fraude de votre banque. Son but ? Récupérer votre code reçu par SMS ou votre Pass Sécurité et vous faire valider des opérations frauduleuses par téléphone.

Enfin, il arrive que le fraudeur envoie un faux coursier chez vous pour récupérer votre carte bancaire. Celui-ci vous fait croire qu'il l'a détruite devant vous par un tour de passe-passe. Il peut, par la même occasion, vous demander votre code secret de carte bancaire pour ensuite réaliser des retraits et des achats.

RESTEZ VIGILANT !



SÉCURITÉ & CITOYENNETÉ

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES ET EDPM : LA RÉGLEMENTATION

Les nouveaux engins de déplacement personnels motorisés (EDPM) apportent de nouvelles solutions pour se déplacer au quotidien. Leur présence de plus en plus forte dans les rues et l'espace public nécessite d'être réglementée pour des raisons de sécurité de leurs utilisateurs et des autres usagers.

AVANT DE COMMENCER, UN EDPM C'EST QUOI ?

Un EDPM « Engin de Déplacement Personnel Motorisé » est une catégorie qui regroupe les engins tels que : les différents modèles de trottinettes et patinettes électriques, les gyropodes, les monoroues ou encore les hoverboards. C'est le code de la route qui reconnaît ces engins comme une nouvelle catégorie et en définit leurs statuts, leurs équipements et leurs règles de circulation ainsi que les éventuelles obligations d'équipements de leurs utilisateurs.

Règles générales

- **Adopter** un comportement prudent, tant pour votre propre sécurité que celle des autres.
- **Comme pour les vélos**, il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants.
- **Depuis le 1er septembre 2023**, il faut désormais avoir au moins 14 ans pour avoir le droit de conduire un EDPM au lieu de 12 ans jusqu'alors.
- **Le transport** de passagers est interdit
- **Il est interdit** de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main.

- **L'assurance** est obligatoire (Les loueurs doivent souscrire une assurance pour couvrir leurs usagers.)

Équipements

- **De nuit, ou de jour** par visibilité insuffisante, et même en agglomération, il est fortement conseillé de porter un vêtement ou équipement rétro-réfléchissant
- **Les EDPM doivent être équipés** de feux de position avant et arrière, de dispositifs rétro-réfléchissants d'un système de freinage et d'un avertisseur sonore.
- **Pour pouvoir circuler** sur la voie publique, les engins doivent être bridés à 25km/h.

Voies de circulation

- **Il est interdit** de circuler sur le trottoir. (Sinon ils doivent être tenus à la main)
- **En agglomération**, ils ont obligation de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. A défaut, ils peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.
- **Comme pour les vélos**, les EDPM ont également la possibilité de se garer sur les trottoirs. Leurs utilisateurs sont invités à ne pas gêner la circulation des piétons et d'assurer leur sécurité.

SANCTIONS APPLICABLES DEPUIS LE 01/09/2023

- Si vous ne respectez pas les règles de circulation ou si vous transportez un passager : 135 euros d'amende (4^{ème} classe)
- Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé ou si vous débridez l'engin : 135 euros d'amende (4^{ème} classe)
- Si vous roulez avec un engin dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 25 km/h : 1 500 euros d'amende (5^{ème} classe).

SANTÉ & SOLIDARITÉ



« PLAN CANICULE » ET « PLAN GRAND FROID » QUOI, COMMENT ET POURQUOI ?

Ce qu'on appelle le « **Plan Canicule** » c'est un regroupement d'actions destinées à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires de fortes et longues vagues de chaleur. En France, on parle de canicule lorsque la moyenne sur au moins trois jours consécutifs des températures minimales et maximales dépasse des seuils définis pour chaque département.

Le « **Plan Grand froid** » concerne les épisodes de froid. Ils sont quant à eux, regroupés sous le terme générique

« vague de froid », qui désigne une période de froid intense qui peut avoir un impact sur la mortalité et la morbidité des personnes qui y sont exposées.

Chaque Préfet de Département dispose d'un volet spécifique à la gestion sanitaire : vagues de chaleur / vague de grand froid. Dans ce cadre, des « veilles saisonnières » sont activées ; du 1^{er} juin au 15 septembre pour le plan canicule, et du 1^{er} novembre au 31 mars pour le plan grand froid.

Les mesures de prévention s'articulent

via les communes à travers les 4 niveaux de vigilance météorologique de Météo France :

1. vigilance verte - veilles saisonnières activées
2. vigilance jaune - avertissement chaleur / Pic de froid ou épisode persistant de froid
3. vigilance orange – canicule / grand froid
4. vigilance rouge - canicule extrême / froid extrême

Les objectifs du dispositif : protéger les personnes les plus vulnérables.

Parmi les grands axes de gestion, le Centre

Communal d'Action Sociale est chargé de tenir le registre des personnes fragiles et vulnérables dont la démarche d'inscription s'effectue sur la base du volontariat (les données personnelles recueillies ne servent que dans le contexte du dispositif), puis se mobilise dès l'alerte de vigilance orange aux prises de contact régulier pour s'assurer de l'état de santé de ces personnes.

La commune prend ensuite le relais : Elle met en œuvre les mesures de protections nécessaires : Pour le plan canicule par exemple, mise

en place d'un point fraîcheur, avec bouteilles d'eau fraîche et brumisateurs. Les horaires d'accès à ces points fraîcheur varient en fonction de l'alerte. En alerte jaune, ils sont ouverts les après-midis uniquement. En alerte orange, toute la journée. En alerte rouge, ils restent accessibles jour et nuit et la commune demande le déploiement des associations opérationnelles pour la mise à disposition de lits de camps, réassort alimentaire, déploiements bénévoles, etc.

INSCRIPTION AU REGISTRE

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Voulte-sur-Rhône tient un **registre communal confidentiel** qui permet de veiller sur les personnes fragiles et isolées. **Il est utilisé en cas d'activation du « plan canicule », de « plan grand froid » ou de crise sanitaire. Il fait partie du dispositif de plan d'alerte et d'urgence que seul le Préfet peut déclencher.**

Ce registre permet au CCAS de prendre contact avec les personnes isolées afin de s'assurer de leur bonne santé, et de leur rappeler les consignes d'usage pour vivre au mieux ces périodes difficiles. Sont concernées les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes en situation de handicap. La démarche d'inscription s'effectue sur le volontariat de la personne. Il est important que cette dernière communique tout changement de situation (coordonnées, adresse, téléphone, période d'absence, période d'absence d'un proche aidant...) afin que l'accompagnement s'effectue dans de bonnes conditions. La personne peut à tout moment demander d'en être radiée. Cette demande d'inscription peut être remplie par le bénéficiaire mais également par un tiers. Les personnes qui souhaitent figurer dans ce registre sont invitées à remplir la fiche de renseignements, disponible à l'accueil de la mairie, sur le site de la commune ou en découpant la page ci-contre.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

<p>Ma situation</p> <p><input type="checkbox"/> Je vis seul(e)</p> <p><input type="checkbox"/> Je vis en couple</p> <p><input type="checkbox"/> Je vis en cohabitation</p> <p><input type="checkbox"/> Je n'ai pas de famille à proximité</p>	<p>L'inscription est demandée au titre de :</p> <p><input type="checkbox"/> Personne âgée</p> <p><input type="checkbox"/> Personne en situation de handicap</p> <p><input type="checkbox"/> Autres :</p>
--	---

Identification du bénéficiaire et des membres du foyer

Nom d'usage	Nom de naissance	Prénom(s)	Date de naissance

Adresse précise : _____

Téléphone : Courriel : _____@_____

Qui fait la demande d'inscription ? Vous-même Un tiers

Si fait par un tiers, qualité Membre de la famille Aide à domicile Autres :
 Tuteur / curateur Voisin / ami

Je bénéficie de l'un de ces services :

	Nom de l'intervenant	Téléphone
Téléalarme		
Services de soins infirmiers		
Aide ménagère		
Portage de repas		

Nom et adresse du médecin traitant : _____

Personnes à contacter en cas d'urgence :

Nom	Prénom	N° téléphone	Lien avec la personne

J'autorise le CCAS à intégrer les informations de ce document au fichier des personnes à contacter. Je suis informé qu'il m'appartient de signaler au CCAS toute modification concernant ces informations, afin de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.



ENSEIGNEMENT & ENFANCE | TRAVAUX

ISOLATION DES ÉCOLES : DES SOLUTIONS POUR S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

A cause des changements climatiques, des efforts doivent être fournis pour améliorer l'isolation de nos habitations et réduire ainsi la consommation d'énergie des foyers. Mais ces efforts ne concernent pas que les particuliers, ils concernent également les bâtiments publics et à la Voulte-sur-Rhône, ce sont près de 312 518 € qui ont été investis pour isoler nos écoles.

L'Etat pousse les communes à faire des économies d'énergies en déclarant les bâtiments de plus de 1000m² puis en mettant en place les actions nécessaires à leur rénovation. C'est 40% des bâtiments communaux qui sont concernés et qui devront être isolés d'ici 2030. La commune de la Voulte-sur-Rhône n'avait toutefois pas attendu les recommandations de l'Etat pour commencer, l'école élémentaire des Cités et l'école primaire Centre ayant déjà fait l'objet de rénovations par le passé. Dans la continuité la municipalité a choisi de privilégier les écoles pour le confort des enfants et afin qu'ils puissent

apprendre dans de bonnes conditions bien que l'école maternelle des Cités et l'école primaire des Gonnettes ne fassent pas partis des bâtiments de plus de 1000m².

Après un audit énergétique qui a déterminé comment et quels matériaux utiliser, les travaux d'isolation de ces deux écoles ont démarré en juillet et se sont terminés fin août, juste à temps pour que l'école maternelle des Cités, qui a bénéficié d'une isolation par l'extérieur et l'école primaire des Gonnettes qui, en plus de l'isolation par l'extérieur, a vu également sa toiture renouvelée, puissent faire leur rentrée scolaire.

Pour mener à terme ce projet, il reste le remplacement des robinets de radiateurs par des vannes thermostatiques et à isoler les combles et le plancher de la cave à l'école maternelle des Cités .

Dans le cadre du dispositif DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux), l'état a subventionné le projet à hauteur de 128 000 €. En parallèle la commune a également demandé une aide auprès de la Région et du Département.





ENSEIGNEMENT & ENFANCE

NOUVELLE DIRECTRICE POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES CITÉS

Pour cette rentrée scolaire 2023, l'école élémentaire des cités et ses 88 élèves accueillent une nouvelle directrice Cécile Cambérabéro Cuscusa.

Après 17 ans passés en tant qu'enseignante à l'école du centre à la Voulte, Madame Cambérabéro Cuscusa a ensuite pris la direction de l'école de Toulaud pendant 5 années et a choisi de revenir sur la commune. Ce retour « aux sources » est d'autant plus marquant puisque la nouvelle directrice a été élève dans cette école « cela me fait d'autant plus plaisir puisque c'est ici que j'étais scolarisée quand j'étais petite et j'avoue que cela fait du bien de changer, d'être de retour à la Voulte. Je suis prête pour une

nouvelle aventure, cela permet de se renouveler, d'avoir d'autres projets avec le plaisir également de travailler avec une nouvelle équipe ». Pour cette nouvelle rentrée scolaire, Madame Cambérabéro Cuscusa se laisse le temps de prendre ses marques et ne souhaite en aucun cas bouleverser les choses « l'école fonctionnait déjà très bien avant mon arrivée, nous allons tout simplement garder le cap »

ENSEIGNEMENT & ENFANCE

DISPOSITIF : « NOTRE ÉCOLE, FAISONS-LA ENSEMBLE »

Porté par le Conseil national de la refondation et le ministère de l'Éducation nationale, le dispositif NEFLE « Notre école, faisons-la ensemble », permet aux écoles et établissements scolaires volontaires d'impulser une démarche participative afin de faire émerger des projets innovants destinés à améliorer le bien-être, réduire les inégalités et développer l'excellence dans les apprentissages.

Les écoles et établissements qui souhaitent participer peuvent bénéficier de financement issu du fonds d'innovation pédagogique. Ce soutien peut être sollicité à tout moment, l'élaboration des projets n'étant pas contrainte par un calendrier, et peut être ponctuel ou pluriannuel en fonction de la nature

du projet.

À la Voulte-sur-Rhône, l'école maternelle des Cités s'est lancée dans l'aventure... Après analyse de situation dans leur école, Mme Karine Julien, directrice et Mme Emmanuelle Corrompt, enseignante, ont choisi la pédagogie à travers les contes. Le financement permettra de faire intervenir une conteuse sur 10 séances et même de bénéficier de nouveaux supports pédagogique tel que les « Boukinou » (conteuse de livres). Une grande partie des élèves ne connaissant pas le principe des contes, ce sera donc pour eux l'occasion de découvrir et d'apprendre, à travers des mises en situation par exemple, pour à terme devenir eux-mêmes conteurs de leurs histoires aux grands.



RETOUR EN IMAGES SUR L'ÉTÉ 2023



17 juin - Sardinade



1er juillet - 24h de karting



14 juillet - Feu d'artifice



1er août - Marché nocturne



15 août



04 & 05 juillet - Gautier Capuçon



04 & 05 juillet - Gautier Capuçon



14 juillet - Vogue



du 11 au 19 août - les kiosques à musique



© Pôle



août - Poulet-frites



15 août - MTI TOUR



HOMMAGE

JEAN-LUC DESPAX NOUS A QUITTÉ

Ils étaient nombreux : famille, vouldains, et responsables politiques à venir rendre un dernier hommage à Jean-Luc Despax, le 07 août à Guilherand-Granges, lors de ses obsèques... L'homme s'est éteint le dimanche 30 juillet 2023.

Ancien enseignant devenu directeur de l'école des cités jusqu'à sa retraite, Jean-Luc Despax s'était investi dans de nombreuses associations vouldaines. Bénévole au Don du sang, au la Voulte Ski Club, au tennis de table, aux Bénévoltes et plus récemment à la chorale la Voulte en Chœur, il aimait les gens et partageait son enthousiasme, sa gentillesse et son altruisme au quotidien. Originaire de la région d'Annonay où il a grandi avec ses trois frères, il s'est installé à la Voulte-sur-Rhône avec son épouse Danielle dans les années 80. Il est devenu élu dans les années 90, il était également très impliqué pour la commune.

M. le Maire et son conseil municipal souhaite saluer son humanité et son engagement tout au long de sa vie.



VIE ASSOCIATIVE

LE CONSERVATOIRE ARDÈCHE MUSIQUE ET DANSE FAIT SA RENTRÉE : PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

Lieu ouvert et créatif accessible aux enfants comme aux adultes, le Conservatoire Ardèche Musique et Danse est un établissement d'enseignement artistique spécialisé en musique et en danse, réparti sur 16 sites d'enseignement à travers l'Ardèche. Chaque année, il accueille près de 1500 élèves, bénéficiant d'un cursus diplômant de qualité et d'une offre pédagogique variée : 30 disciplines différentes, des cours de formation musicale, des cours de pratique collective et une participation active à l'action culturelle menée sur le territoire.

Dès 4 ans, les enfants peuvent suivre le parcours découverte, lequel invite à développer l'expression et l'imaginaire de l'enfant en privilégiant les activités sensorielles, corporelles et vocales. A l'issue de ce parcours et

à partir de 8 ans, les enfants peuvent choisir un instrument et s'inscrire dans un cursus d'études musicales. Ils peuvent s'orienter vers un parcours diplômant ou un parcours non diplômant au sein duquel existent plusieurs formations dites spécifiques (Ensembles de chœur, orchestre symphonique, Batucadas, harmonies, etc.). L'antenne de La Voulte-sur-Rhône dispensent des cours de danse contemporaine et de danse classique.

Contactez l'antenne de la Voulte-sur-Rhône :

10-12 rue des écoles – 07800 la Voulte-sur-Rhône. Tél. 04 75 62 02 99 ou rendez-vous en ligne sur www.ardchemusiqueetdanse.fr, pour télécharger la brochure de l'école, la fiche d'inscription et les grilles tarifaires.



SPORT

LA GRIMPÉE CHRONOMÉTRÉE, 3^{ÈME} ÉDITION !

Le dimanche 3 septembre a eu lieu la grimpée chronométrée, une course cycliste organisée par l'association La Voulte cyclo Sportif qui est une épreuve sur route en contre la montre individuelle.

L'épreuve ouverte à toutes les fédérations ainsi qu'aux non licenciés de clubs s'est déroulée sur un parcours bien réfléchi par les organisateurs avec un premier départ qui s'est effectué à 9h devant la médiathèque Lucie Aubrac et un début de chronométrage au lieu-dit « la Boissine » jusqu'au sommet sur la commune de Saint-Cierge-La-Serre.

Les coureurs venus nombreux ont ainsi pu donner le meilleur d'eux-mêmes sur un parcours de 9 kilomètres et avec 375 mètres de dénivellation pour cette 3^{ème} édition, d'autant plus difficile puisque l'épreuve s'est déroulée avec circulation ouverte à tous les véhicules dans les deux sens sur une petite route en lacets.

La remise des prix a eu lieu sur la Place Etienne Jargeat avec plusieurs catégories telles que le « scratch homme chrono 2023 » remporté par Benoit Batondor, le « scratch féminin » par Fanny Marre, le « scratch FSGT » par Alexandre Banegas, le « scratch cadet » remporté par Joseph Degeorges ou encore le « scratch benjamin » par Simon Degeorges.

Un grand bravo à tous les participants mais aussi aux bénévoles qui ont été présents tout au long du parcours afin d'encadrer le bon déroulement de cette course.



SPORT

LE LVS PÉTANQUE EN COUPE DE FRANCE



Le LVS Pétanque s'est qualifié pour la coupe de France et a permis à l'équipe du capitaine Alain Dechaud de se qualifier pour le 1^{er} tour régional qui s'est déroulé le 24 septembre.

Le mardi 15 août, l'équipe de pétanque s'est imposée face à Bellerive-sur Allier dans le cadre du 2^{ème} tour de la coupe de France ce qui lui a permis d'accéder aux 1^{ères} de finale nationale. Au sein de cette équipe, Baptiste Paradis, champion du monde en double et tir en relais.

Deux équipes, l'équipe 2 masculine et l'équipe 2 féminine ont été sélectionnées pour la finale du championnat des clubs de l'Ardèche qui s'est tenu à Roiffeux.

Maely Lanone quant à elle, a pu intégrer un stage dans l'équipe internationale Allemande et a participé au championnat international et s'est inclinée en demi-finale. Livia Amblard a obtenu pour sa première année le titre de championne de l'Ardèche féminine minime.

Le club et ses joueurs peuvent être fiers de ce très beau palmarès, contribuant ainsi au rayonnement de la commune au niveau national mais également international.



Maely Lanone, à gauche sur la photo



SPORT

MARATHON DE L'ARDÈCHE 2023, LA 10^{ÈME} ÉDITION

Si depuis la création du Marathon de l'Ardèche la Voulte-sur-Rhône était ville de départ et le Cheylard ville d'arrivée, cette année, on prend les mêmes... mais on inverse ! Le 22 octobre prochain notre commune deviendra ville d'arrivée.

Piloté par Laurent Brueyre au travers d'ULTR'ARDÈCHE, l'aventure Marathon de l'Ardèche 2023 se vaudra festive. Le départ sera donné à la base nautique d'Eyrium au Cheylard, sur une distance de 42,195 km pour une arrivée au collège de la Voulte-sur-Rhône. 3 épreuves proposées : le Marathon individuel, le semi-marathon et le 12km de l'Eyrieux solo.

Chaleur et convivialité sont les maîtres mots de cette journée. Les participants pourront même choisir de se déguiser pour ajouter un peu de fun à leur challenge... ou pas ! Eh oui, le marathon est aussi ouvert aux paisibles marcheurs.

Ceux qui souhaitent découvrir ou redécouvrir les plus beaux paysages de la Vallée de l'Eyrieux peuvent également s'inscrire et profiter des ambiances festives des points de ravitaillement : musique, produits locaux à déguster (charcuterie, fromage, vin, etc.), etc.

L'objectif du nouvel organisateur : donner un second souffle à cette manifestation sportive tout en faisant découvrir la Vallée à ceux qui n'en ont pas encore eu l'occasion et capitaliser sur l'historique de cette épreuve qui met toute une vallée en action.

DEPART-ARRIVÉE

- Marathon : départ à 9h00 à du Cheylard (Eyrium)
- Semi-Marathon : départ à 10h30 de St Sauveur de Montagut
- 12 km de l'Eyrieux : départ à 9h30 de St Fortunat sur Eyrieux (camping)

La Voulte-sur-Rhône sera le point d'arrivée des 3 épreuves (au collège des 3 vallées, quartier des Gonnettes)

SPORT

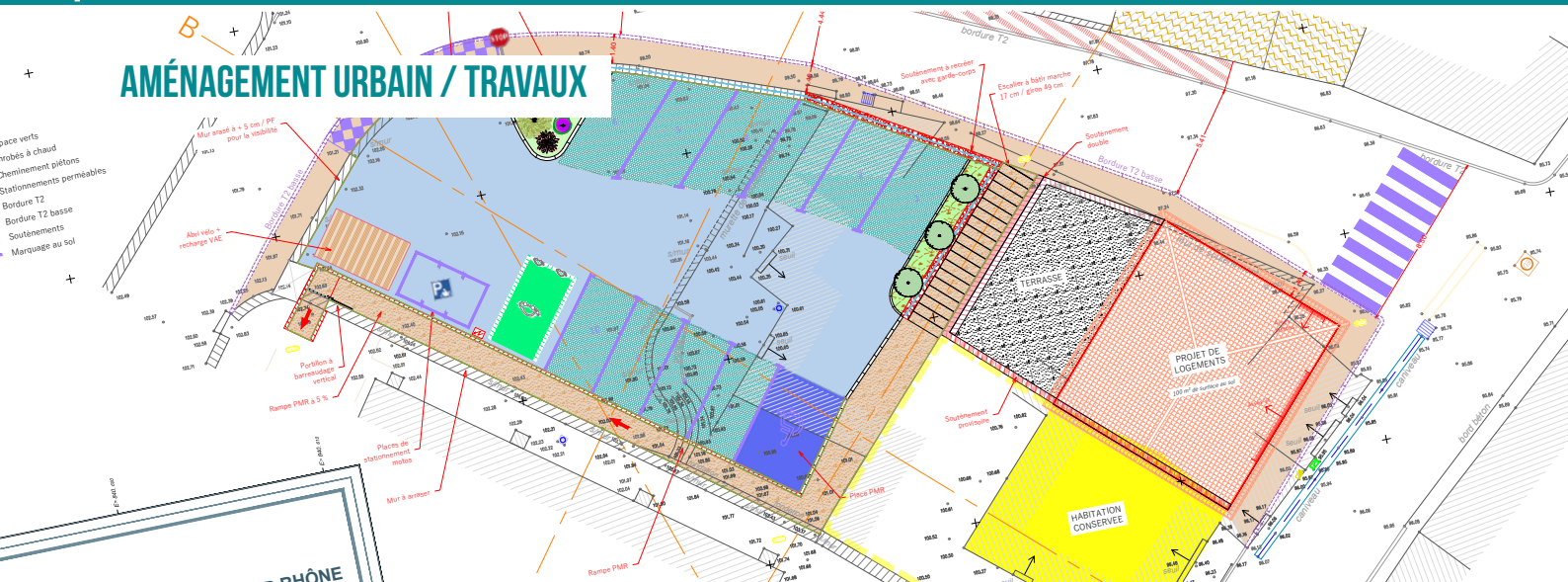
COUPE DU MONDE DE RUGBY 2023 : L'OUVERTURE SUR GRAND ÉCRAN

Pour lancer la coupe du monde de rugby, l'association sportive le « La Voulte Rugby Club Ardèche » a proposé la diffusion du match d'ouverture qui a opposé la France à la Nouvelle-Zélande. Sous le chapiteau et en partenariat avec la commune et le Département de l'Ardèche, l'évènement a rassemblé un grand nombre de vouldains et tous se sont réjoui de partager ce moment de convivialité avec buvette et petite restauration pour supporter l'équipe de France (qui a d'ailleurs remporté son match).

L'association prévoit de diffuser également les matches de demi-finales et de finale, alors n'hésitez pas à consulter les pages Facebook de la commune et du LVR afin de vous en tenir informé.



AMÉNAGEMENT URBAIN / TRAVAUX



GRAND LANCEMENT DU PROJET ÎLOT DU TEMPLE

En 2020, la Commune et la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) ont décidé de s'engager dans la recomposition de l'îlot Fombarlet (îlot du Temple et îlot Bachasson) pour changer l'image de ce secteur, démolir les immeubles très dégradés, et surtout, proposer des logements et des places de stationnement permettant d'améliorer la qualité de vie de ce quartier. Projet qui participera de façon active à la transformation de la ville, qui par ailleurs est labellisée « Petites Villes de Demain ».

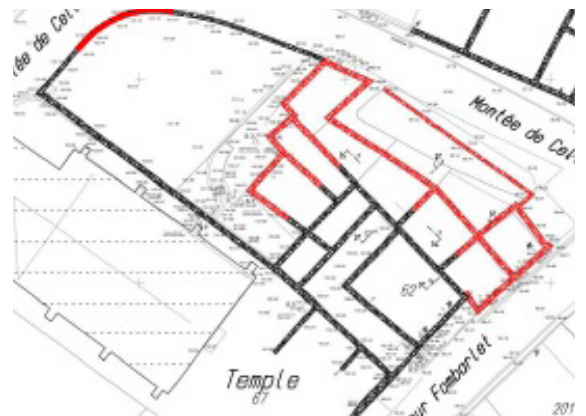
CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Démolition îlot du temple

- Dépôt du permis de démolir le 9 août 2023
- Lancement consultation lot démolition semaine du 28 août au 22 septembre 2023
- référent préventif : en cours
- passage en CAO et notification à l'entreprise retenue dès permis de démolir : début octobre
- Objectif travaux : démarrage fin octobre-début novembre 2023.

La rue Fombarlet est une ancienne entrée de ville, ancien faubourg, et est bordée de maisons de ville et de petits immeubles. La requalification de ce site était nécessaire pour redéfinir l'image de cette entrée de ville peu sécurisée, tant pour les véhicules que pour les piétons. Un projet adapté à la morphologie du terrain, afin d'améliorer la visibilité depuis la route départementale. La démolition des immeubles de l'îlot du Temple constitue la phase mécanisée la plus importante de l'opération.

Au cœur de la commune et situé à proximité immédiate d'habitations, ce projet de démolition devra être un exemple de protection des riverains et de limitations des gênes occasionnées.



Le plan ci-dessus permet de visualiser, en rouge, les parties qui feront l'objet de la démolition

Aménagement parking :

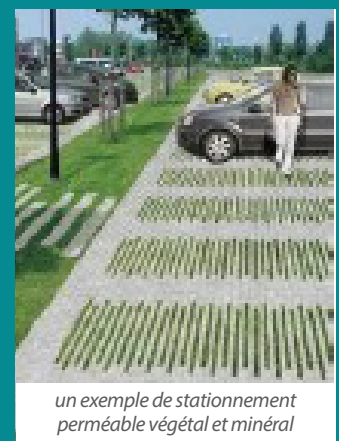
- Passage en commission Département : 14 septembre 2023
- Lancement consultation «aménagement parking» fin septembre-début octobre
- Démarrage travaux : début 2024.

CRÉATION D'UNE ZONE DE STATIONNEMENT ET D'ACCESSIBILITÉ

La municipalité a décidé d'aménager cet espace en intégrant :

- 11 places de stationnement VL (dont une borne de recharge véhicules électriques)
- 1 place de stationnement PMR,
- 1 zone de stationnement motos et vélos (avec recharge électrique).

Au-delà des zones de stationnement, l'aménagement de cet espace public et des places de stationnement, il est bien noté que ce dernier ne doit pas se faire au détriment du vivant. Des aménagement des surfaces de stationnement et de circulation seront végétalisées et/ou perméables au maximum. Ils intégreront également une rampe PMR pour un accès au Temple et des espaces verts.



un exemple de stationnement perméable végétal et minéral



VOUS ÊTES NOUVEAU COMMERÇANT / ARTISAN SUR LA COMMUNE ?

Faites-vous connaître auprès de la manager commerce de la commune. Un article vous sera alors proposé dans cette rubrique qui vous est dédiée dans le prochain magazine municipal (support distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres vouldaines)

afin que vous puissiez faire connaître votre activité. Tel : 07 89 07 12 68 | email : streiber@lavoulte.fr



BENS INFO
7 rue Rampon
Tél. 06 01 79 11 79
Site internet www.bensinfo.fr

ÉCONOMIE

BENS INFO : RÉPARATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

Monsieur Sofiane Bensid diplômé d'un bac pro en informatique a décidé d'installer sa boutique au 7 Rue Rampon pour proposer ses services de réparation de téléphones, ordinateurs, tablettes, télévisions, consoles, mais aussi la vente de matériels d'occasion.

Ce passionné a été salarié

en tant que responsable dans une société jusqu'en 2021 puis a sauté le pas en se mettant à son compte, récemment il a souhaité changer de local et s'est alors mis à la recherche jusqu'à trouver ici à la Voulte.

Il a pour projet dans l'avenir de pouvoir ouvrir une deuxième boutique

en parallèle et celle-ci serait dédiée uniquement à la vente de matériels informatiques neufs et pourquoi pas dans la même rue...

La boutique est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h.



Cabinet psychologues,
Immeuble le musée, place du 4 septembre
Site internet : psychologue07.webnode.fr

ÉCONOMIE

NOUVEAUX BUREAUX POUR LE CABINET DE PSYCHOLOGIE

Nathalie Plaisant-Faure, psychologue clinicienne, psychothérapeute et praticienne en hypnose est installée depuis 2007 dans l'immeuble le musée situé au 4 Place du 4 septembre et a été rejoint par Jackie Schelstraete, Sophie Robin et enfin Nathalie Brero. Mais un seul bureau pour quatre psychologues, les

murs devenaient trop étroits et l'opportunité de changer de bureau s'est présentée en mars 2023, sur le même pallier, mais cette fois-ci avec deux bureaux spacieux et une salle d'attente cosy. Ensemble, elles proposent aujourd'hui une offre de soins et d'accompagnements de qualité, où l'écoute, la

bienveillance, le respect, la confidentialité font partie intégrante de ce processus. Nathalie, Jackie, Sophie et Nathalie se forment pour soigner et accompagner au mieux une patientèle en recherche de sens, de valeurs, d'aide et proposent des séminaires « bien-être au travail » aux entreprises de la région.



SKKARABÉ.E
4 place Giroud
Tél. 07 81 16 28 20

ÉCONOMIE

SKKARABÉ.E : UNE BOUTIQUE QUI RASSEMBLE !

Émilie Castagna et Stéphanie Arnaud se sont installées au 4 place Giroud cet été et y ont créé un espace dédié au service de la création artistique. La boutique regroupe près d'une quinzaine d'artistes qui travaillent pour la plupart de manière éco-responsable : Studio de tattoo, créations

de mode, art floral, bijoux (perles, bois, céramique...), cosmétique thérapeutique, plantes médicinales, sirops, poterie, aquarelliste, peinture abstraite... L'objectif, grâce au savoir-faire de chacun, est d'organiser un jour des événements conviviaux qui rassemblent (after work, des dégustations, marché

de Noël...).

+ d'informations :

Instagram : [atelierskkarabe.e](https://www.instagram.com/atelierskkarabe.e)
Facebook : www.facebook.com/Atelier.Skkarabe.e

Ouvert 3 jours par semaine :

- Les mardis et samedis de 14h à 19h
- Et les vendredis de 10h à 17h non-stop

LA MAJORITÉ

Chères Voultaines, chers Voultais,

Nous avons passé cette année la moitié du mandat que vous nous avez confié, nous continuons de travailler sur les projets nécessaires au bien vivre ensemble, et nous souhaitons revenir vers vous pour retracer les réalisations de ces dernières années.

Amélioration de la sécurité au sein de la commune

Différents chantiers ont eu lieu depuis 2020, la poursuite de l'installation des caméras de vidéo protection, la sécurisation des écoles par l'installation de visiophones, la poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments communaux (école élémentaire et maternelle centre, école primaire des Gonnettes, complexe sportif, Mairie)
Le nouveau poste de la police municipale a également été terminé afin que les policiers municipaux puissent travailler dans des conditions optimales.
La sécurisation a également été faite au niveau de la voirie, par la création d'un plateau traversant à l'entrée du pont du Rhône, mais aussi la mise en place de mannequins simulant la présence d'enfants aux abords des écoles.

Divers travaux pour accompagner la transition énergétique

Dans le cadre de l'obligation légale d'assurer une meilleure performance énergétique des bâtiments publics, nous avons déjà effectué les travaux d'isolation extérieure à la maternelle des cités et l'école primaire des Gonnettes. Des menuiseries (porte, fenêtres, store) ont également été changées à l'école élémentaire centre.
Afin de poursuivre les économies réalisées par le passage en LED des lampadaires, nous avons changé les éclairages des écoles et ceux de la salle des fêtes.

Embellissement et attractivité de la commune

Au niveau des écoles, la cour de l'élémentaire cité ainsi que les toilettes extérieures ont été renouvelées et de nouveaux jeux installés dans les cours des maternelles Gonnettes et cité.
L'enrobé sur la place Camille Debard a été partiellement refait. L'office de tourisme a bénéficié de l'aménagement du talus avec la plantation d'oliviers et l'installation de jeux pour enfants.
L'entrée sud de la ville a été aménagée avec de nouveaux arbres et arbustes tout le long du Rhône, et une fresque est venue embellir le pont SNCF avec des illustrations de la commune.
Des terrains de jeu de pétanque extérieurs ont été aménagés à côté de la salle des fêtes ainsi qu'une aire de multiactivité.
Une aire de camping-cars a également été créée sur la Rive Gauche du Rhône en remplacement de l'aire des gens du voyage afin de pouvoir accueillir les touristes.

Entretien du patrimoine communal

Au-delà de l'entretien courant et quotidien des bâtiments communaux, Les travaux du château ont commencé. En effet la sécurisation des murs porteurs de toute l'enceinte est devenue primordiale au vu du temps. D'autres travaux d'aménagement seront à prévoir dans les années à venir et nous aurons l'occasion de vous en reparler.

Comme vous le voyez, malgré un contexte budgétaire compliqué et des critiques incessantes envers l'équipe, nous continuons le travail nécessaire à l'embellissement et au mieux vivre à la Voulte.

L'équipe municipale
Soucieuse et responsable de l'avenir de tous

L'OPPOSITION

Chers Voultais et chères Voultaines,

De nombreuses catastrophes météorologiques se sont produites dans le monde pendant cet été 2023 :

- De graves incendies détruisant des milliers d'hectares et pour ne citer que les plus importants : au Canada, en Grèce, dans les Îles de Rhodes, de Corfou et en Espagne.
- Des températures élevées de jour comme de nuit durant de longues périodes, parfois plus de 15 jours, autant sur terre qu'en mer.
- D'importantes inondations en Chine, en Grèce, après les incendies, certaines régions d'Espagne et dernièrement en Lybie.
- Le Maroc vient d'être victime d'un séisme entraînant la destruction de plusieurs villages et laissant démunis les habitants de ces régions.

Le dérèglement climatique a des répercussions désastreuses pour les humains et leurs biens. Nous ne pouvons que compatir et leur apporter notre soutien. Mais cela ne suffit pas, les gouvernements doivent mettre en place des politiques pour diminuer ces risques et s'adapter à ces changements inéluctables.
Nous devons modifier nos comportements.
Que pourrions-nous faire au niveau communal voir personnel pour nous engager et participer à ce changement ?

Isolation plutôt que climatisation : poursuivre de manière intensive la transition écologique pour les établissements publics et aider financièrement et logistiquement les citoyens pour favoriser l'isolation de leur habitation.
Diminuer le béton et revégétaliser certaines zones comme par exemple les cours des écoles, certaines places, rues ou parkings.
Laisser une grande place à la végétation dans les grands projets de la commune.
S'engager dans la réduction des déchets : au 1er janvier 2024, chaque foyer doit avoir à disposition un bac à compost. Comment notre commune a prévu de s'inscrire dans ce dispositif et aider ses citoyens ?
Les canicules deviennent plus fréquentes, que devons nous mettre en place pour les enfants en période scolaire, pour étudier dans des conditions convenables, pour les personnes âgées ou vulnérables ?
La sécheresse et la gestion de l'eau sont aussi essentielles
Développer la photovoltaïque sur le parc immobilier communal
Diminuer les pollutions ...
Nous devrions réfléchir ensemble sur ces thèmes et nous sommes favorable à participer à toute commission ou réunion mises en place

Jimmy VERDOT et Martine VABRES

**LE GROUPE FREGATE S'ENGAGE
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DE VOTRE VILLE.**



DÉCOUVREZ TOUTES LES OFFRES
DE POSTE EN VISITANT NOTRE SITE



www.groupe-fregate.com



2, Allée des châtaigniers - 07800 Beauchastel
1200 avenue Marie Curie - 07800 La Voulte-sur-Rhône



LEADER MONDIAL DES SERVICES AUTOUR
DES CATALYSEURS



REGENERATION/RECYCLAGE
des catalyseurs usés



ACTIVATION hors site
des catalyseurs frais



EXPERTISE/SERVICES
sur site

*Solutions
Innovantes et
Sûres pour une
Gestion Durable
des Catalyseurs*

www.eurecat.com



Produits Fermiers

Fruits, légumes, vins & fromages



OUVERT
toute l'année
du **lundi** au **samedi**

37 Chem. de Pren Te Garde
07800 La Voulte-sur-Rhône

📞 **06 01 33 87 61**



Raillon Autos Services

Vente de véhicules
neufs et occasions
Réparation toutes marques



2 route de Beauchastel
ZA Grange Neuve
07800 La Voulte-sur-Rhône

📍 RAILLON AUTOS SERVICES
Tél. : 04 75 62 00 91
ford-lavoulte-raillon.fr

SEANCES DE CINÉMA 2023

Un vendredi par mois, à 20h30. À la salle des fêtes.

Tarifs : 6€/adulte, 4€/pour les - 14 ans

- Vendredi 13 octobre,
- Vendredi 24 novembre,
- Vendredi 15 décembre,

Pour connaître la programmation, RDV sur www.facebook.com/lavoulte ou sur www.lavoultesurrhone.fr

Une navette de bus gratuite accompagne les spectateurs depuis le Centre Social Site Pierre Rabhi jusqu'à la Salle des Fêtes. Aller à partir de 19h45. Retour, à la fin du film.

MUR D'EXPRESSION LIBRE

La Ville de La Voulte-sur-Rhône a décidé de proposer une partie du mur du stade Battandier-Lukowiak comme mur d'expression libre à la pratique du graff, ouvert à tous ! Des graffeurs de talent sont devenus des artistes reconnus et leurs interventions picturales ajoutent une plus-value indéniable au cadre de vie et embellissent des murs souvent moroses. Pour vous inscrire, deux possibilités : En récupérant le formulaire à l'accueil de la mairie, puis en le retournant complété. En complétant le formulaire directement en ligne, sur le site internet de la commune : www.lavoultesurrhone.fr

ETAT CIVIL : PRENEZ VOS RDV EN LIGNE AVEC SYNBIRD

Vous pouvez prendre tous vos RDV liés aux services de l'état civil en ligne, directement depuis la plateforme **Synbird** 24H/24 et 7J/7. Il n'est pas nécessaire de créer de compte, la prise de RDV est simplifiée. Pour une carte d'identité par exemple, il suffit de compléter votre pré-demande sur le site de l'ANTS, puis de vous rendre sur Synbird (lien « prendre RDV » depuis la page d'accueil du site de la commune).

UN GUICHET NUMÉRIQUE POUR VOS DÉMARCHES D'URBANISME

Pour obtenir un certificat d'urbanisme ou pour tout projet soumis à déclaration préalable de travaux, permis de construire, etc. vous devez désormais réaliser vos démarches en ligne en vous connectant sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) accessible depuis le site internet de la mairie www.lavoultesurrhone.fr, rubrique « Urbanisme - Je fais des travaux ».

Permanence en mairie : les mardis et vendredis de 9h à 12h. Les demandes peuvent être formulées par mail à adresse_urbanisme@lavoulte.fr

ENQUÊTES STATISTIQUES INSEE EN COURS SUR LA COMMUNE

Afin de faciliter la mission des enquêteurs, la Mairie vous informe que de juin à décembre 2023, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) réalise une importante **enquête sur l'Histoire de vie et du Patrimoine**. L'enquête est réalisée sur un échantillon de logements tirés au hasard sur l'ensemble du territoire. Toutes les personnes de 15 ans ou plus de ces logements sont interrogées six trimestres consécutifs : les premières et dernières interrogations se font par visite au domicile des enquêtés, les interrogations intermédiaires par téléphone. La participation de tous, qu'elle que soit votre situation, à cette enquête, est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats. L'enquête est effectuée par un enquêteur de l'INSEE, muni d'une carte officielle. Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

L'ANNUAIRE UTILE

VOTRE MAIRIE

Tél. **04 75 62 40 44** | Email : mairie@lavoulte.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi & vendredi : 8h30 - 12h & 13h15 - 17h

Mardi & jeudi : 8h30 - 12h & 13h15 - 18h

POLICE MUNICIPALE

Composez le **04 75 62 39 82**

HORAIRES ET BILLETTERIE GARE SNCF

Avenue Léon Blum, Tél. 08 92 35 35 35

Jours et horaires d'ouverture : Le lundi et le vendredi de 9h15 à 12h et de 13h30 à 17h45.

TOUR DE GARDE DES PHARMACIES

Composez le **04 75 41 15 74** pour connaître la pharmacie de garde dans votre secteur.

GENDARMERIE

Composez le **04 75 62 01 98**

ERDF PRÉVENANCE TRAVAUX !

Soyez alerté par email ou SMS d'une future coupure d'électricité pour raison de travaux. Un seul geste, simple et gratuit, inscrivez-vous sur : www.erdf-prevenance.fr